

OMCT Tunisie
Rapport du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du Commissaire aux Comptes

Tunis, le 23 mars 2021

Madame Gabriel Reiter

Directrice de l'association

Organisation Mondiale Contre la Torture- Bureau de Tunis (OMCT),

3, Rue Hassen Ibn Nooman

Cité Jardins, Tunis.

Madame,

En exécution du mandat qui vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport de commissariat aux comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « OMCT-Bureau de Tunis », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des revenus de 2.781.079 TND et un total des Actifs de 323.899 TND.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables tunisiennes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'association ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Expert-Up SARL

Membre de l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie

MSEDDI Hamdi

Gérant- Associé

Sté EXPERT UP

Rue du Lac Huron, Im. les
Cascades, les Berges du Lac -Tunis
RC : B01112182018 / MF : 1568868F
Tél.: 31 500 795

ETATS FINANCIERS
OMCT- Bureau de Tunis
2019

Etat de la Situation Financière
Exercice clos 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	2019	2018
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités		104 761	181 724
AC 2 - Placements et autres actifs financiers			-
AC 3 - Autres actifs courants		209 573	11 966
AC 4 - Créances et comptes rattachés		-	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC 6 - Autres actifs non courants		-	-
AC 7 - Immobilisations financières		9 565	-
AC 8 - Immobilisations corporelles		-	-
AC 9- Immobilisations incorporelles		-	-
Total des actifs		323 899	193 690
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers			
PA 2 - Autres passifs courants		307 910	193 291
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés		15 989	399
PA 4 - Provisions		-	-
PA 5 - Apports reportés			
PA 6 - Autres passifs non courants		-	-
PA 7 - Emprunts		-	-
Total des passifs		323 899	193 690
AN 1 - Dotations		-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN 3 - Subventions d'investissement		-	-
AN 4 - Autres actifs nets		-	-
AN 5 - Réserve		-	-
AN 6 - Excédents ou Déficit reportés		-	-
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice		-	-
Total des Actifs Nets		-	-
Total des Passifs et Actifs Nets		323 899	193 690

Etat des Produits et des Charges
Période allant du 1er janvier au 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	Note	2019	2018
Produits			
PR 1- Cotisation des adhérents		-	-
PR 2- Revenus des activités et manifestations		-	-
PR 3- Subventions de fonctionnement		2 781 079	2 119 796
PR 4- Apports non monétaires		-	-
PR 5- Autres Apports		-	-
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		-	-
PR 8- Autres gains			3 122
Total des produits		2 781 079	2 122 918
Charges			
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements		694 930	441 405
CH 2- Charges de personnel		1 258 466	690 750
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements		-	-
CH 4- Autres charges courantes		836 882	896 186
CH 5- Charges financières nettes		- 9 200	94 578
CH 6- Autres pertes		-	-
Total des charges		2 781 079	2 122 918
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		-	-

Etat des Flux de Trésorerie
Période allant du 1er janvier au 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisien)

	Notes	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
F1- Encaissement des cotisations des adhérents		-	-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations		-	-
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement		-	
F4- Encaissement d'autres revenus et apports		1 910 525	1 497 641
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-	733 373	-
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	-	1 023 164	-
F7- Autres décaissement des activités courantes	-	166 434	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	-	12 447	76 066
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	64 517	-
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		-	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-	64 517	-
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
F12- Encaissement des dotations		-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement		-	-
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations		-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts		-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-	-
Variation de trésorerie	-	76 964	62 149
Trésorerie au début de l'exercice		181 724	119 575
Trésorerie à la clôture de l'exercice		104 761	181 724

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

OMCT 2019

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) constitue la principale coalition internationale d'organisations non gouvernementales (ONG) luttant contre la torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées et tout autre traitement cruel, inhumain ou dégradant. Plus de 200 organisations à travers le monde sont affiliées à son réseau SOS-torture ainsi que plusieurs dizaines de milliers de correspondants, dans tous les pays, actifs en faveur de la protection et de la promotion des droits humains. En septembre 2011, l'OMCT a ouvert son bureau en Tunisie, privilégiant ainsi une approche de proximité avec ses partenaires locaux pour accompagner ces derniers dans la transition démocratique.

I- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de l'association sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les méthodes comptables retenues par l'association sont en conformité avec la norme comptable tunisienne « NCT 45 » relative aux associations partis politiques.

III.1 Les principes comptables appliqués

Les états financiers de l'association sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation de revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative.
- ✓ Convention de la prééminence du fond sur la forme.

III.2 Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers

Les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition majoré des droits de douanes et toutes taxes non récupérables ainsi que tous les frais directement liés à l'installation et mise en place des immobilisations.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à l'association et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les immobilisations sont amorties selon les taux d'amortissement suivis par le siège.

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers. En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2.3 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.2.4 Revenus

Les revenus du Bureau de Tunis sont principalement constitués par la partie de ces ressources mise à sa disposition par l'Association mère pour faire face à ses besoins de fonctionnement. Les ressources sont constituées des apports attribués par des bailleurs institutionnels d'origine publique et/ou privée, affectés à la mise en œuvre de projets dans le cadre de l'objet social de l'association. Un accord de financements est établi entre l'association mère et le bailleur de fonds, qui définit la période de référence (inférieure, égale ou supérieure à un an), les activités financées et les obligations de justification des dépenses engagés dans la réalisation de ces activités.

2.5. Apports reportés

Ce sont les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés). Comme l'ensemble des apports externes de l'association mère proviennent de l'association mère ou de bailleurs de fonds étrangers, tout surplus des apports reçus par rapport aux montants affectés en charges de l'exercice ou en immobilisations.

2.6. Régime fiscal

OMCT Tunisie bénéficie du statut d'association à but non lucratif et n'est donc pas imposé sur l'excédent dégagé par son exploitation.

NOTES DE BILAN ET ETAT DE RESULTAT

AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités

	31/12/2019	31/12/2018
Encours en Banques	103 035	181 062
Encours en caisse	1 726	663
TOTAL	104 761	181 724

AC 3 - Autres actifs courants

	31/12/2019	31/12/2018
C/C OMCT GENEVE	199 553	4 688
PNUD Projet JT	1 933	1 965
Fournisseur d'exploitation	251	251
Personnel-avance&acompte	7 000	5 000
Autres débiteurs divers	837	-
C/C OMCT Libye	-	62
TOTAL	209 573	11 966

AC 7 - Immobilisations financières

	31/12/2019	31/12/2018
Cautionnement	9 565	-
TOTAL	9 565	-

PA 2 - Autres passifs courants

	31/12/2019	31/12/2018
C/C OMCT Genève - via OMCT Général	-	116 199
Provision pour congés payés	207 343	-
Receveur des finances	17 450	10 228
C/C Chemonics	29 057	30 569
Autres comptes courants avec Genève	3 881	4 083
Organismes de sécurité sociale-CNSS	50 179	32 192
Autres	-	20
TOTAL	307 910	193 291

PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs factures non parvenus	15 989	399
TOTAL	15 989	399

PR 3- Subventions de fonctionnement

	31/12/2019	31/12/2018
Subvention de fonctionnement reçue du Siège	2 595 785	2 015 394
Subvention reçue de l'ambassade de Monaco	-	7 612
Subvention reçue de l'ambassade d'Allemagne	17 728	-

Subvention reçue de l'ambassade Suisse	-	1 310
Subvention reçue de l'OHCHR	167 565	95 480
	2 781 079	2 119 796

CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements

	31/12/2019	31/12/2018
Aides aux victimes	30 886	17 588
Prestation de services (avocats, tradu, etc)	81 141	66 846
Frais d'hôtels	259 898	131 189
Répartition des charges administratives	218 979	180 986
Achats non stockés	21 784	12 230
Location salle pour workshop	4 200	-
Energie	7 097	5 267
Services audio visuels	2 329	13 382
Création de site Web	4 100	-
Achats d'immobilisations	64 517	13 917
Total	694 930	441 405

CH 2- Charges de personnel

	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et compléments de salaires	1 258 466	690 750
Total	1 258 466	690 750

CH 4- Autres charges courantes

	31/12/2019	31/12/2018
Location de bureaux et de voitures	78 674	41 273
Entretien et réparations	5 955	4 659
Honoraires et services extérieurs	95 918	133 198
Séminaires et formation	100 521	36 030
Honoraires consultants projets	224 029	293 934
Voyages et déplacements	178 198	90 987
Publications et relations publiques	88 643	47 867
Missions et réceptions	21 506	60 538
Services bancaires et assimilés	1 056	1 577
Dons accordés	28 437	175 326
Frais postaux et télécom	13 723	9 551
Divers remboursements	- 597	-
Divers	820	1 245
Total	836 882	896 186